

Mesures pour le personnel soignant testé dans le cadre d'un dépistage de collectivité

La personne asymptomatique PCR + est :

- Soit en phase prodromale.
- Soit a été en contact avec le virus (cela ne signifie pas que le virus soit vivant et que la personne soit infectante).

| Symptomatologie de Covid-19 | PCR + | PCR - |
|------------------------------------|--|---|
| Absence de symptomatologie | <p><u>Le personnel soignant est écarté 7 jours</u></p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p><u>Si la disponibilité du personnel est réduite, le personnel peut continuer à travailler.</u> Dans ce cas, ce sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec masque chirurgical - Uniquement en zone Covid-19 <p><u>S'il devient symptomatique (autocontrôle), il doit suivre la route des soignants symptomatiques et PCR +</u></p> | Le membre du personnel continue ses activités |
| Présence de symptomatologie | <p><u>Si le personnel de soins n'est pas en contact avec une personne à risque de faire une forme grave de Covid-19 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Écartement et Isolement 7 jours ou plus jusqu'à disparition des symptômes <p><u>Si le personnel de soins est en contact avec des personnes à risque de faire une forme grave de Covid-19 (situation de la personne âgée) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Écartement et isolement minimum 7 jours à partir du début des symptômes et jusque 3 jours sans fièvre et moyennant l'amélioration de la symptomatologie respiratoire. <p>Puis reprise de travail avec un masque chirurgical tout le temps jusqu'au moins 14j après le début de la symptomatologie et jusqu'à disparition complète des symptômes respiratoires</p> | |